

**ANLCI** 

Agence nationale  
de lutte contre l'illettrisme

TRANSITIONS



PRO

Occitanie

**« Repérer les situations  
d'illettrisme et agir »**

**AKTO**  
L'humain au cœur des services

***Webinaire 1/ Jeudi 20 avril***

***« comprendre et estimer »***

**Programme:**

**Webinaire 2 / Mardi 06 juin**

**« Parler et agir pour accompagner les salariés »**

# Rappel

---

**« L'illettrisme qualifie la situation de personnes qui, bien qu'ayant été scolarisées, n'ont pas acquis – ou ont perdu – la maîtrise de la lecture, de l'écriture, du calcul et des compétences numériques de base, et se retrouvent en perte d'autonomie face à des situations simples de la vie courante.**

**AKTO**

# Passer de la détection du phénomène à la prise en charge des salariés

---

Comment mieux intégrer la prise en charge de ces salariés dans la politique de formation professionnelle de l'entreprise ?

Que proposer au salarié en difficulté ?

Quels sont les acteurs essentiels pour sensibiliser et agir ?

Quel accompagnement et quel parcours proposer ?

**AKTO**

# Les acteurs



3 missions principales:

- Mesurer l'illettrisme en France
- Organiser et coordonner l'action sur les territoires
- Outiller les acteurs en recensant les pratiques réussies



Opérateur de compétences des services à forte intensité de main-d'œuvre. Il agit pour développer l'alternance, l'emploi durable, la sécurisation des parcours professionnelle et la performance des entreprises



Sa mission principale est de faciliter la transition professionnelle des salariés.



Les centres de ressources illettrisme portent une expertise sur la question de l'illettrisme.

Ils peuvent sensibiliser, informer, outiller et professionnaliser tout acteur accueillant, accompagnant, encadrant des publics qui seraient en fragilité sur les compétences de base.

Ils peuvent agir en facilitateurs sur des projets à destination du public en situation d'illettrisme.

# AKTO réunit 27 branches professionnelles

réunis en 23 secteurs d'activité



Activités  
du déchet



Autoroutes



Cafétérias



Commerces  
de gros



Commerces  
de quincaillerie



Enseignement  
privé indépendant



Enseignement  
privé non lucratif



Entretien  
et location  
textile



Exploitations  
forestières et  
scieries agricoles



Hôtels, cafés,  
restaurants



Travail mécanique  
du bois



Manutention  
et nettoyage  
aéroportuaire



Organismes  
de formation



Personnel  
de l'église



Portage salarial



Prévention  
sécurité



Propreté  
et services



Restauration  
collective



Restauration  
ferroviaire



Restauration  
rapide



Service de l'eau  
et assainissement



Transport  
et travail aérien



Travail  
temporaire



Autres entreprises  
adhérentes AKTO

# Les missions clés de Transitions Pro Occitanie

**ANALYSER** les besoins en emploi /compétences / qualifications sur le territoire et élaborer des partenariats régionaux (Etat, Régional et SPE ) en vue de l'optimisation des parcours professionnels

**RELAYER** l'information sur les opérateurs de CEP et suivre la mise en œuvre sur le territoire

**FINANCER** des dispositifs de formation et ou de certification identifiés

**ACCOMPAGNER** la mise en œuvre de certains dispositifs identifiés

**S'ASSURER** de la qualité des actions de formation financées

**Objectif 1<sup>er</sup> : Faciliter la transition professionnelle**

# Les CRIA de l'Occitanie

Les centres de ressources illettrisme alphabétisation portent une expertise sur la question de l'illettrisme et peuvent agir en facilitateurs sur des projets à destination du public en situation d'illettrisme.

**SENSIBILISER ET INFORMER** sur l'ensemble du territoire régional les réseaux et acteurs relais auprès du public

**ASSURER UN APPUI TECHNIQUE** aux différents acteurs en contact avec les publics (outils de repérage des publics, ressources...)

**METTRE EN OEUVRE DES PROJETS** : coordonner des actions, développer des projets en collaboration avec les partenaires

**CONTRIBUER** au site Profil : News Letters régional, cartographie...

Découvrez *Profil Occitanie*, le Portail Régional de l'Occitanie Formation Lutte contre l'Illettrisme et Apprentissage de la langue Française.

**AKTO**





# Repérer: Quels sont les indices?

## ➤ Repérer des stratégies d'évitement et de contournement pour cacher ses difficultés face à l'écrit.

- Le salarié déclare avoir oublié ses lunettes ou s'être fait mal à la main pour éviter d'écrire
- Le salarié propose de ramener un document complété le lendemain.
- Le salarié ne demande jamais de formation ou n'y participe pas

## ➤ Repérer les difficultés d'expression, de compréhension, orales et écrites

- Le salarié utilise des phrases courtes avec un vocabulaire limité ou approximatif
- Le salarié signe un document sans le lire ou sans poser de question
- Le salarié ne prend pas de note ou écrit de manière inégale

*Cas concret depuis 12 ans, Aline travaille en tant qu'agent de service. Elle n'a pas de diplôme et a toujours refusé d'évoluer de poste . Elle est discrète et fait son travail mais le moindre changement l'angoisse. Quels sont les indices qui pourraient m'aider à comprendre si elle est en situation d'illettrisme?*

## ➤ Repérer des difficultés de repérage, dans le temps, dans l'espace

- Le salarié a des difficultés avec les tableaux double entrée
- Le salarié a du mal à expliquer chronologiquement

# En parler avec les bons mots

Mettre en valeur toutes les réussites du candidat tant à l'écrit qu'à l'oral (capacités), mais aussi les expériences professionnelles (les compétences), sans cacher les freins aux évolutions (points de progrès)

- « Vous avez toujours travaillé »,
- « Vous avez occupé des postes différents »,
- « Vous avez fait preuve de courage »,
- « Vous n'hésitez pas à vous déplacer », ...

**Dire qu'il existe des solutions adaptées et aborder la formation sous un angle professionnel (différent de l'école, pédagogie pour adultes), répondant aux attentes de l'entreprise et du salarié intérimaire**

- Parler de formations en communication (écrits professionnels),
- Parler de reconnaissance des compétences, de montée en compétences,...

*Cas concret je suis RH et je vais recevoir un salarié dont je suppose l'illettrisme ou tout du moins qui a de grandes difficultés avec les compétences clés. Comment l'amener vers la formation?*

**Valoriser l'engagement (volontaire) du candidat ou les progrès du salarié qui va en formation**

- Une reconnaissance des acquis, de nouvelles missions pourront être proposées à l'issue de la formation...
- Davantage d'autonomie, de responsabilités, d'initiatives,
- Des acquis personnels (permis de conduire, utilisation des TIC, aide aux enfants)

# Agir contre l'illettrisme dans les entreprises, un atout gagnant

---

Des **salariés** qui maîtrisent les  
compétences de base...

**Communiquent mieux (avec les  
collègues, la hiérarchie, les clients,  
les usagers)**

**S'adaptent mieux aux changements**

**Sont plus confiants et sereins au  
travail**

**Peuvent développer de nouvelles  
compétences techniques**

**Adhèrent plus facilement aux projets  
portés par l'entreprise**

... dans une **entreprise** plus  
performante

**Une meilleure communication dans  
les équipes**

**Un climat social apaisé**

**Moins de pertes, moins d'erreurs**

**Un management plus efficace**

**Une meilleure garantie du respect  
des règles d'hygiène et sécurité**

**Des salariés qui se sentent mieux  
considérés par leur employeur**

# Les leviers et outils pour agir auprès de vos salariés

# Je veux m'engager dans la lutte contre l'illettrisme, comment procéder ?

J'évalue les situations d'illettrisme au sein de mon entreprise avec **Ev@gill** <https://evagill.fr/>



Je relaye la communication sur les Journées nationales de lutte contre l'illettrisme [communication JNAI 2023](#) et je diffuse le [numéro vert Illettrisme info service](#) JNAI du 8 au 15 septembre 2023



J'informe les managers de mon entreprise grâce au module de sensibilisation « [Illettrisme, tous concernés](#) » et je diffuse le [Guide des compétences de base](#)

Avant tout, je contacte [mon conseiller formation AKTO](#) pour m'accompagner à choisir le dispositif de formation adapté à la situation du salarié et des objectifs attendus

L'ANLCI et ses partenaires comme les CRIA mettent à disposition des outils et solutions pour agir et se tiennent disponibles pour vous accompagner dans vos démarches [Le réseau ANLCI](#)



# Outil Autodiagnostic Ev@gill

Je vais sur le site Ev@gill en suivant le lien : <https://evagill.fr/>

En 10 minutes, j'ai une première mesure du risque d'être confronté à des situations d'illettrisme dans mon entreprise.

*Cas concret je suis RH j'ai bien conscience de la problématique de l'illettrisme et je me demande si mon entreprise a un risque d'être confronté à l'illettrisme?*





# Mobilisation pendant les Journées Nationales de Lutte contre l'Illettrisme

## #JNAI

10ème édition

Du 8 au 15 septembre 2023

Participer au JNAI permet de:

**Nommer le problème**, susciter une prise de conscience sur un phénomène invisible

**Donner la parole** aux personnes concernées, diffuser les témoignages en impliquant les médias,

**Valoriser** les initiatives locales, mieux informer sur les solutions de proximité.

*Cas concret Je souhaite contribuer à la lutte contre l'illettrisme et m'interroge sur comment agir? Peut-être dans le cadre du RSE de mon entreprise, ou tout simplement parce que je pense avoir des salariés dans ce cas suite au diag Ev@gill.*

**Illettrisme, en parler pour avancer.**

Exemple d'action à mettre en place:

petit déjeuner d'information, affichage, passage du module « Illettrisme, tous concernés ! », quiz...

Un portail dédié <https://www.illettrisme-journees.fr/>

# Guide sur les compétences de base en entreprise

Un guide pour toutes les entreprises relevant d'AKTO qui permet :

- ✓ D'identifier si son entreprise est concernée des situations de non-maîtrise des compétences de base
- ✓ Comprendre les différences entre situations d'illettrisme, d'alphabétisation, de FLE...
- ✓ D'orienter ses salariés, savoir comment aborder ce sujet avec les salariés concernés et les accompagner
- ✓ De se repérer dans l'offre de formation pour choisir celle qui sera adaptée à mes besoins
- ✓ De connaître les modalités d'appui et de conseils proposées par AKTO pour monter mon projet de formation



## Jacques S., 51 ans, salarié dans le secteur des déchets

Jacques est éboueur depuis plus de 15 ans dans la même entreprise. Ses encadrants en entreprise sont très satisfaits de son travail. Il est sérieux et ne fait « jamais de vague ». Il demande à conserver toujours le même planning et le même secteur géographique. Il est à l'aise dans un environnement professionnel qui lui est familier mais il est stressé quand il doit suivre de nouvelles règles, normes ou procédures. Il a toujours refusé les propositions de formations techniques qui lui ont été proposées pour lui permettre d'évoluer.

« Liza a obtenu un diplôme d'ingénieur en biologie dans son pays d'origine le Brésil. Elle a appris très vite à parler en français et sait comprendre ses interlocuteurs. Elle maîtrise parfaitement les savoirs de base. Cependant, elle rencontre encore des difficultés avec l'écrit mais utilise des outils de traduction »



« « Sarah a été scolarisée jusqu'à l'âge de 14 ans. Elle n'a pas obtenu de diplôme dans son pays d'origine. Elle parle et écrit en arabe et elle connaît aussi l'alphabet latin. En français, elle sait écrire son nom et son adresse et reconnaît des mots simples de la vie courante. Elle connaît aussi certains termes techniques liés à son métier. Dans son quotidien, elle se fait aider par ses enfants scolarisés en France. »





# Exemples d'outils mis en place par les secteurs professionnels

## Le dispositif "Clés en main" de la branche de la Propreté



Le dispositif « Clés en main de la Propreté » doit permettre aux salariés de développer ou de renforcer :

- Des apprentissages incomplets,
- Des savoirs oubliés,
- Des capacités acquises mais qui ont du mal à se transférer dans la sphère professionnelle.

Il s'articule autour de 2 certifications inscrites au Répertoire Spécifique, indépendantes l'une de l'autre

La Maîtrise des Compétences Clés de la Propreté (MCCP) portant sur les degrés 1 et 2

CléA contextualisé Propreté portant sur les degrés 3 et 4

## Le programme "Langue et Compétences" de la branche du TRAVAIL TEMPORAIRE



**23%** des salariés intérimaires en France rencontrent de grandes ou de très grandes difficultés avec les savoirs de base (lire, écrire, compter)

Le programme langue & compétences propose d'accompagner les salariés de la branche du travail temporaire rencontrant des difficultés sur les compétences clés et/ou la langue française pour gagner en autonomie.

Parcours 1 : Acquérir les savoirs et compétences clés et/ou la langue française

Parcours 2 : Acquérir les compétences clés ou la maîtrise du français + les compétences techniques d'un métier visé

# Quelles suites à la formation compétences clés, que proposer, à quels besoins répondre, quels objectifs donner?

Le Cléa est une certification interprofessionnelle, reconnue par toutes les branches professionnelles et par tous les acteurs de la formation

CléA

Socle de connaissances et de compétences professionnelles couvrant 7 domaines

La validation des acquis de l'expérience est une mesure qui permet à toute personne de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle.

VAE

Validation des Acquis de l'Expérience

Le projet de transition professionnelle permet au salarié de s'absenter de son poste pour suivre une formation destinée à lui permettre de changer de métier ou de profession.

PTP

Projet de Transition Professionnelle

Transitions Collectives est un dispositif qui permet aux employeurs d'anticiper les mutations économiques de leur secteur et d'accompagner leurs salariés dans une reconversion sereine, préparée et assumée vers un métier porteur dans leur bassin de vie.

TRANSCO

Transitions Collectives

# Le CléA

Définition : Le Cléa est une certification interprofessionnelle, reconnue par toutes les branches professionnelles et par tous les acteurs de la formation.

## Cas pratique

*Depuis 3 ans, Lisa travaille en tant qu'agent d'entretien. Elle a un bas niveau de qualification et ne maîtrise pas les savoirs de base. Elle souhaite réaliser une certification CléA. Elle en fait à part à son employeur*



### Etape 1 :

Lisa est accueillie par le conseiller d'un organisme évaluateur. Il lui présente le fonctionnement et les avantages de CléA Suite à cet entretien, Lisa ouvre son dossier.



### Etape 2 :

Lisa débute la démarche par une évaluation qui se base un référentiel. A l'issue de l'évaluation, des manques apparaissent et un parcours de formation décliné en objectifs pédagogiques est donc proposé à Lisa.



### Etape 3 :

À l'issue de ce parcours, Lisa réalise une nouvelle évaluation qui porte uniquement sur les connaissances et compétences qui ont été approfondies au cours de la formation. Lisa valide et maîtrise cette fois les 7 socles de compétences et connaissances.



### Etape 4 :

Le dossier de Lisa est finalisé, et peut être présenté devant un jury de professionnels.



### Etape 5 :

Le jury a validé le dossier et Lisa est désormais titulaire du certificat CléA.

# La Validation des Acquis par l'Expérience

Définition : La validation des acquis de l'expérience est une mesure qui permet à toute personne de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle.



## Cas pratique

*Depuis 5 ans, Yann travaille en tant qu'équipier polyvalent dans la restauration rapide. Du fait de son expérience et des tâches qu'il effectue au quotidien, Il souhaite obtenir le CQP Responsable de point de restauration.*

*La Validation des Acquis par l'Expérience lui semble être le dispositif le plus adapté pour accéder à cette certification.*

### Etape 1

Yann prend contact avec l'espace conseil VAE pour confirmer son éligibilité et le choix du diplôme.



### Etape 2

Dépôt du livret 1 pour obtenir la recevabilité.



### Etape 3

Une fois la recevabilité du livret 1 reçue, Yann peut débuter l'accompagnement pour rédiger le livret 2 qui sera le support d'évaluation à présenter au jury.



### Etape 4

Yann passe devant le jury, sous forme d'entretien, pour échanger sur son dossier de validation.



### Etape 5

Le jury prononce alors l'attribution de la certification totale car toutes les conditions sont réunies. Yann est désormais titulaire d'un CQP Responsable de point de restauration.

# Le Projet de Transition Professionnelle



Définition : Le projet de transition professionnelle permet au salarié de s'absenter de son poste pour suivre une formation destinée à lui permettre de changer de métier ou de profession.

**Etape 1**  
Explication de l'objectif du PTP. Si besoin en fonction de la situation du salarié, aiguillage vers l'opérateur du CEP compétent pour construire son projet de reconversion pro.



**Etape 2**  
Vérification de l'éligibilité du salarié, respect du calendrier de dépôt et du délai de prévenance pour la demande d'autorisation d'absence à effectuer auprès de l'employeur.



**Etape 3**  
Une fois le dossier finalisé et reçu, budgétisation et étude du projet.  
La prise en charge est de :  
- 100% du salaire brut (sous conditions)  
- 18000 € ht maximum pour le coût pédagogique



**Etape 4**  
Le dossier passage en commission paritaire.  
Si accord de financement: Louis peut entrer en formation.  
Si refus : Il a la possibilité de faire une demande de recours.



**Etape 5**  
Après sa formation, Louis réintègre son entreprise et effectue des démarches pour trouver un emploi en lien avec son projet de reconversion.

**Cas pratique**  
*En CDI depuis 15 ans, Louis travaille dans un bar en tant que barman. Aujourd'hui, ces conditions de travail ne lui conviennent plus et il souhaite se reconvertir dans le domaine de la comptabilité. Il prend contact avec Transitions Pro Occitanie qui est le bon interlocuteur pour l'aider dans son projet de transition professionnelle.*

# Transitions Collectives

Définition : Transitions Collectives est un dispositif qui permet aux employeurs d'anticiper les mutations économiques de leur secteur et d'accompagner leurs salariés dans une reconversion sereine, préparée et assumée vers un métier porteur dans leur bassin de vie.

## Etape 1

Prendre contact avec Transitions Pro Occitanie (Stéphanie Chapus) pour une présentation de ce dispositif et vérifier son éligibilité.

## Etape 2

Identification des métiers fragilisés et rédaction d'un accord GEPP ou d'une décision unilatérale (si entreprise moins de 300 salariés)

## Etape 3

Réunion d'information à vos salariés

## Etape 4

Accompagnement des salariés volontaire dans la démarche Transco dans la constitution de leur dossier avant passage en commission.

## Etape 5

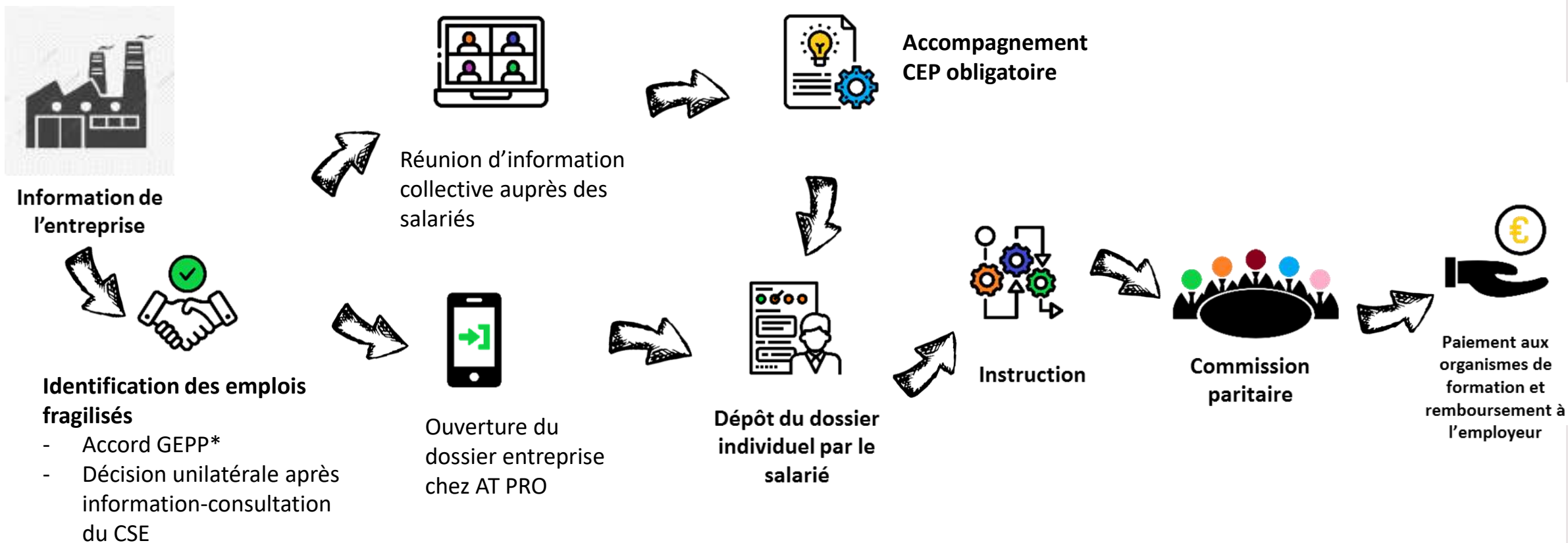
Le contrat de votre salarié n'est pas rompu il est suspendu. A la suite de sa formation, il revient dans l'entreprise ou à trouvé un poste dans son métier visé.

## Cas pratique

*Vous êtes une entreprise qui fabrique des robots et avez un effectif de 50 salariés. Malheureusement depuis quelques temps il y a une forte baisse d'activité et la plupart de vos salariés ont moins de travail. Vous pouvez leur proposer le dispositif transitions collectives.*



# La mise en œuvre du dispositif Transitions Collectives



\*Accord GEPP : obligatoire lorsque entreprises >300 salariés

Selon la taille de votre entreprise, Transitions Pro Occitanie, prendra en charge :

- La rémunération de votre salarié en reconversion
- Le coût pédagogique de sa formation jusqu'à 24 mois
- Les frais annexes

# Notre Offre de services

## 1. POUR LES BENEFICIAIRES

### Je m'informe

#### ➤ Information Individualisée - Service Accueil et Information

Du Lundi au Jeudi de 10h à 17h : En Présentiel ou Téléphonique

— Objectifs : S'informer sur les services et dispositifs les mieux adaptés et obtenir des réponses sur sa propre situation.

#### ➤ Rendez-vous avec un.e Charg.e d'Accueil et d'Information

Du Lundi au Jeudi de 10h à 17h, 20 min sur RDV : en Présentiel, Téléphonique ou Visio

— Objectifs : Constituer son dossier de financement, connaître les démarches et les étapes de mise en œuvre.

#### ➤ Réunion d'Information Collective : Zoom sur le Projet de Transition Professionnelle - 2h

— Objectifs : S'approprier le dispositif, les conditions d'accès, la prise en charge et les étapes de mise en œuvre du dossier.

#### ➤ Réunion d'Information Collective : Zoom sur la Démission Reconversion (= Dispositif Démissionnaire) - 1h

— Objectifs : S'approprier le dispositif, les conditions d'accès, la prise en charge et les étapes de mise en œuvre du dossier.

#### ➤ Réunion d'Information Collective : Zoom sur Transitions Collectives - 2h

— Objectifs : Présenter le dispositif aux employeurs et aux salariés. Aider les employeurs à anticiper les mutations économiques de leurs entreprises et accompagner leurs salariés dans leur reconversion professionnelle vers un métier porteur. Soutenir les salariés dans le montage de leur dossier et les démarches associées.

**BIENTÔT !**



#### ➤ Participez à nos Afterworks (très prochainement) !

Tous les derniers Jedis du mois de 17h00 à 19h00.

Cette nocturne, ouverte à tous, est l'occasion de présenter notre actualité, nos dispositifs, en individuel (rendez-vous) ou en collectif (atelier), en présentiel ou à distance !

### Je construis ma démarche

#### ➤ Information Individualisée sur le dossier - Service Instruction

Du Lundi au Jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h : Téléphonique

— Objectifs : Obtenir des réponses spécifiques sur le montage du dossier, le financement...

#### Atelier : « Ma Demande de financement PTP en ligne » - 2h

— Objectifs : Comprendre le déroulement d'un dossier PTP dématérialisé et les justificatifs attendus.

#### Atelier : « Être acteur de son Projet de Transition Professionnelle » - 3h

— Objectifs : Valoriser son projet de transition, identifier les clefs de la réussite de son projet et savoir les appliquer.

#### Atelier : « Mieux choisir sa formation et optimiser son parcours de transition » - 3h

— Objectifs : Identifier le parcours de formation et l'organisme le plus adapté pour consolider son projet de transition professionnelle.

#### Atelier : « Savoir valoriser ses perspectives d'emploi » - 2h

— Objectifs : Sécuriser sa reconversion professionnelle en valorisant les perspectives d'emploi. S'informer sur les tendances du marché du travail, identifier les secteurs et les métiers porteurs en région, argumenter et défendre son projet de reconversion professionnelle.

#### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

##### Les Ateliers et Réunions d'informations collectives :

- Sur inscription depuis votre espace personnel
- En présentiel ou en visio
- Pour choisir une date et un lieu, référez-vous au calendrier disponible depuis votre espace personnel, onglet « Prenez rendez-vous »



# Notre Offre de services

## 2. Pour les organismes de formation



**Atelier : « Prestataires de formation : Comprendre nos attentes pour performer ensemble » - 1h30**

Objectifs : Présenter aux organismes de formation le dispositif PTP, les exigences réglementaires et les leviers de financement.

**Atelier : FOAD entre libertés, souplesses et contraintes - 2h**

Objectifs : Comprendre les exigences de Transitions Pro Occitanie dans le cadre de la Formation Ouverte et/ou à Distance (formalisme, documents à joindre à la demande de financement PTP, les éléments de traçabilité, le contrôle....).

25



**Les Matinales de la Qualité « Prestataires de formation » - 2h**

Objectifs : Échanger sur la mise en œuvre des exigences Qualité des actions de formation financées par Transitions Pro Occitanie.

Nous contacter :

**ANLCI > Véronique JOULIE :**

[veronique.joulie@anlci.gouv.fr](mailto:veronique.joulie@anlci.gouv.fr) / 07 64 33 13 75

**AKTO > Alexandra SERRANO :**

[alexandra.serrano@akto.fr](mailto:alexandra.serrano@akto.fr) / 06 98 79 46 33

**TRANSITION PRO > Audrey SARR :**

[a.sarr@transitionspro-occitanie.fr](mailto:a.sarr@transitionspro-occitanie.fr) / 07 72 21 44 39

**CRIA 34 > Stéphen BERTRAND**

<https://cria34.fr> / [contact@cria34.fr](mailto:contact@cria34.fr) / 04 67 83 59 82

**AKTO**

# Sites Transitions Pro Occitanie

## Site de Toulouse



**4 rue Giotto  
Parc Technologique du Canal - CS 72280  
31522 RAMONVILLE SAINT-AGNE**

## Site de Montpellier



**10 rue Robert Schuman  
Parc d'activité de la Peyrière  
34430 ST JEAN DE VÉDAS**

### Accueil physique:

Du lundi au jeudi : 10h – 17h en continu  
Le vendredi: 10h – 12h

### Accueil téléphonique :

Du lundi au jeudi : 09h-17h en continu  
Le vendredi : 9h – 12h  
Tél : 05 62 26 87 87

Mail général : [accueil-general@transitionspro-occitanie.fr](mailto:accueil-general@transitionspro-occitanie.fr)  
Mail Pôle IDE (Transco) : [s.chapus@transitionspro-occitanie.fr](mailto:s.chapus@transitionspro-occitanie.fr)  
Site internet : <https://www.transitionspro-occitanie.fr>

Merci